

DU BUFFLE D'EAU AU BOUSIER

UN AN D'UN PROGRAMME INÉDIT DE RÉENSAUVAGEMENT

Réserve Naturelle Nationale de l'Etang de Cousseau



SOMMAIRE

Un programme innovant

Buffles : une première année complexe

Une surveillance quotidienne

Un suivi vétérinaire et sanitaire rigoureux

Nos hypothèses

Et aujourd'hui ?

Bousiers : des premiers résultats encourageants

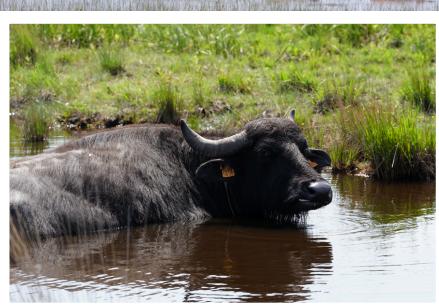
UN PROGRAMME INNOVANT

Depuis 1990, la gestion hydraulique des marais de la réserve naturelle est complétée par l'action d'herbivores domestiques d'une race ancienne : les vaches Marine-Landaise. Et parce que la synergie d'un cortège d'herbivores est particulièrement pertinente dans la diversification des habitats naturels par rapport à l'action d'une espèce seule, le choix a été fait d'introduire sur le site, en avril 2024, un **groupe de huit buffles d'eau**, en provenance de deux élevages français.

Leur point fort : leur complémentarité avec les vaches marines dans l'utilisation de l'espace au cours de l'année. Il est en effet attendu qu'ils pâturent à l'année dans le marais quand les vaches, elles, remontent sur la dune durant l'hiver.

De plus, par les déchets organiques qu'ils produisent, buffles et vaches marines fournissent un habitat et de la nourriture à de nombreux insectes coprophages et favorisent leur présence. Parmi eux, le **bousier *Scarabaeus laticollis***, une espèce autrefois présente dans la région et qui a fait l'objet de deux relâchers, en 2023 puis en mai 2024 dans le cadre du programme de réensauvagement.

Ainsi, par leurs actions conjuguées, buffles et bousiers restaurent naturellement le bon fonctionnement des écosystèmes.



© RNN Etang Cousseau



© Matthieu Reveillas



© Neil Aldridge

Pour en savoir plus sur le programme :

le dossier "[Du buffle au bousier : un programme inédit de réensauvagement à la RNN de l'Etang de Cousseau](#)"

BUFFLES : UNE PREMIÈRE ANNÉE COMPLEXE

Après un printemps et un été encourageants pour leur adaptation au sein de la réserve, l'hiver s'est révélé particulièrement difficile pour le groupe de buffles.

PRINTEMPS 2024

Les individus semblent montrer une bonne adaptation au site : ils parcourent l'ensemble de la réserve, leur régime alimentaire est axé sur la principale plante du marais, la Molinie, les comportements observés sont satisfaisants (exploration, bains et régulations thermiques, contacts réguliers avec le personnel de la réserve).

FIN ÉTÉ 2024

L'équipe de la RNN constate que deux femelles sont arrivées gestantes. Deux bufflons naissent au cours de l'été.

Dans notre configuration, à savoir des individus accueillis pour un pâturage naturel, les buffles d'eau donnent naissance à leurs petits durant le printemps, lorsque la disponibilité alimentaire est satisfaisante : les femelles ont ainsi suffisamment de ressources pour être physiquement aptes à subvenir aux besoins de leurs bufflons.

Une mise bas en période estivale, lorsque la végétation est de moindre qualité, affaiblit la mère et diminue les chances de survie du petit.

OCTOBRE 2024

Début du nourrissage des buffles au foin.

ENTRE DÉCEMBRE 2024 ET FÉVRIER 2025

Décès de 3 buffles adultes et des 2 bufflons.

A PARTIR D'AVRIL 2025

Les buffles délaisse le nourrissage au foin et reprennent une activité d'alimentation autonome et d'exploration du marais.

Durant un laps de temps très court, malgré leur fort investissement quotidien dans le suivi des buffles, l'équipe a donc dû faire face à la mort de trois adultes et des deux bufflons.

Une surveillance quotidienne

Dès leur arrivée, l'équipe de la réserve naturelle a mis en place **un protocole de surveillance** des buffles afin de veiller à leur adaptation au site :

- Suivi quotidien visuel des buffles et de leur état.
- Suivi quotidien de leurs déplacements grâce à la pose de colliers GPS.
- Suivi de la courbe de poids par une pesée mensuelle de chaque individu.
- Complémentation journalière par apports de minéraux et de foin (celle-ci étant stoppée à la fin du mois d'avril 2025 lorsque les buffles l'ont délaissée d'eux-mêmes)
- Echanges avec des partenaires (gestionnaires d'espaces naturels, éleveurs, vétérinaires, etc).



© Léa Collober

Depuis plus de six mois, plus de la moitié du temps de travail des équipes a été consacrée aux suivis journaliers, au nourrissage, aux manipulations des buffles d'eau ainsi qu'à la recherche de solutions adaptées. De plus, durant le printemps et l'été 2024, un apprenti a suivi l'adaptation et le régime alimentaire des buffles au quotidien pendant six mois.

Un suivi vétérinaire et sanitaire rigoureux

Cette surveillance accrue a permis à l'équipe d'être alertée très tôt sur la dégradation de l'état de santé des individus affaiblis et d'**organiser rapidement une prise en charge vétérinaire**.

- Examens visuels par les vétérinaires lors de visites régulières.
- Prises de sang : analyses métaboliques, recherches de maladies et de carences.
- Analyses coprologiques régulières pour recherche d'éléments parasitaires.
- Pesée des individus à minima une fois par mois.

© RNN Etang de Cousseau



Les traitements sanitaires effectués (sur ordonnance vétérinaire)

- Traitement contre les parasites intestinaux et les parasites externes (tiques, lentes) de tous les individus durant l'hiver
- Injection de vitamines aux animaux affaiblis
- Injection d'antibiotiques aux animaux affaiblis

Les résultats sanitaires

- ✓ Tests aux maladies potentielles (tuberculose, leptospirose...) : négatifs.
- ✓ Analyses métaboliques : normales.
Seules quelques carences mineures ont été relevées, justifiant la complémentation alimentaire.
- ✓ Analyses coprologiques : taux d'infestations bas.
(présence parasites courants chez les bovins en pâturage naturel)
- ✓ Autopsies sanitaires : n'ont pas permis d'identifier la cause précise des décès.

Nos hypothèses

Malgré un important effort de suivi sanitaire, en l'absence d'une cause unique formellement identifiée, nous ne pouvons formuler que des hypothèses concernant le décès des buffles. Après de nombreux échanges avec des experts, l'hypothèse la plus probable est la conjonction de deux facteurs : **une première année d'adaptation difficile couplée à une gestation trop tardive**. Ce vêlage inattendu chez des femelles en cours d'adaptation a fragilisé leurs organismes, diminuant fortement leur capacité à s'épanouir dans un nouveau milieu tout en assurant la survie de leurs petits.

De plus, une problématique d'intrusion de chiens errants sur le marais (cf. encadré) durant l'hiver a fortement perturbé les animaux et a accentué la dégradation de leur état physique.

Nos échanges avec d'autres spécialistes européens montrent que la mortalité dans les projets de pâturage naturel fait partie intégrante du processus de réensauvagement, confirmant que notre expérience n'est pas un cas isolé.

Le dérangement causé par les chiens en divagation : un facteur aggravant

Si les équipes ont déjà eu l'occasion de soupçonner la présence de chiens errants au sein de la réserve naturelle, elle est avérée dès novembre 2024 par la constatation de traces. En parallèle, le suivi des déplacements des buffles par collier GPS a mis en évidence des comportements nocturnes de fuite.

Enfin, en février 2025, la pose d'un piège photographique confirme des intrusions récurrentes de chiens en divagation, avec au moins deux chiens différents, à l'origine de mouvements de panique des buffles.



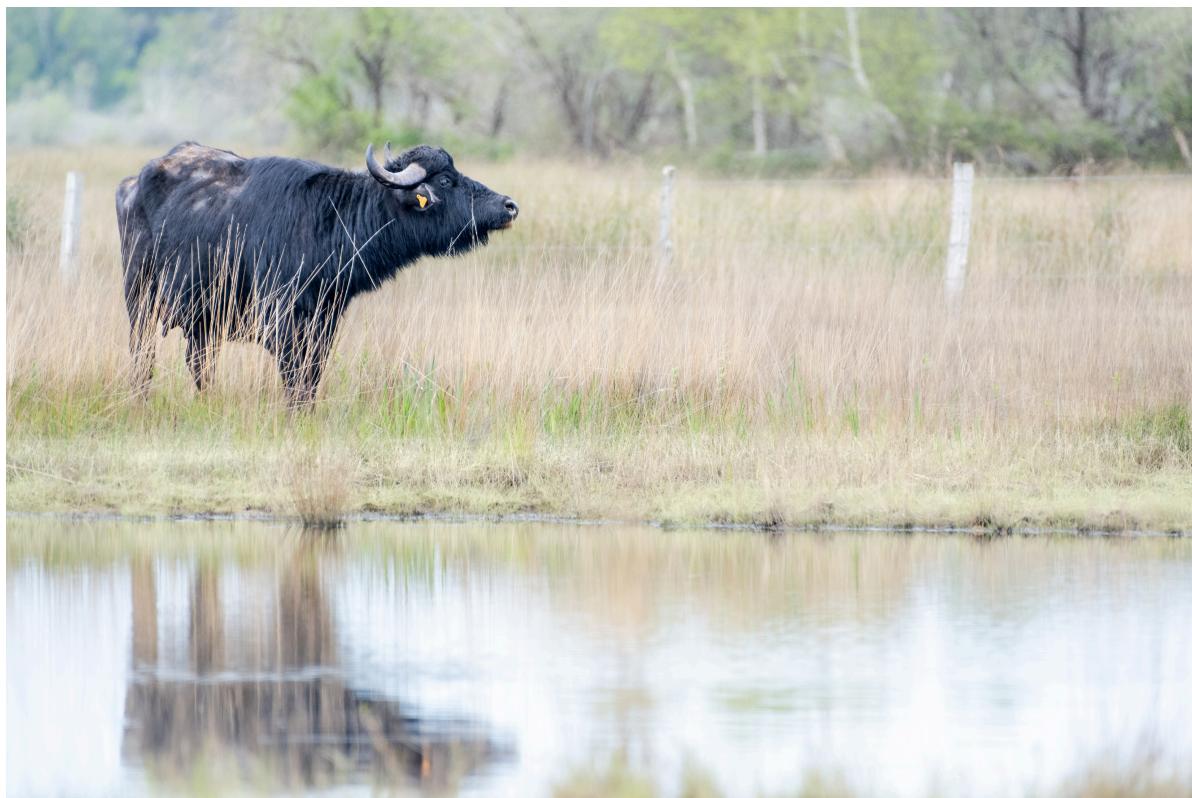
© A. Najafi / Unsplash

Outre le fait que la divagation de chiens errants est une source de dérangement majeure pour les animaux sauvages qui trouvent en la réserve une zone de quiétude, elle s'est révélée être un **facteur de stress** particulièrement important pour les buffles, perturbant leur adaptation au milieu et renforçant la fatigue des individus affaiblis.

Et aujourd'hui ?

Depuis le début du printemps 2025, les cinq buffles restants ont délaissé la complémentation alimentaire : ils se nourrissent de manière totalement autonome et leur courbe de poids est fortement à la hausse. Leur observation quotidienne a permis de constater de nouveaux comportements d'exploration de leur milieu naturel.

Si le programme a connu des difficultés hivernales, nécessitant une adaptation forte de nos équipes, cela ne signe pas la fin de l'expérimentation pour autant. En plus des suivis sanitaires, une étude du comportement alimentaire des buffles par prélèvements ADN est en cours. En parallèle, les équipes poursuivent le suivi comportemental des buffles et leur adaptation au milieu.



© Léa Collober

Nous remercions les partenaires, les équipes vétérinaires et les experts qui nous accompagnent dans le suivi de cette expérimentation et qui ont été à l'origine de pistes de réflexion constructives face aux problématiques que nous avons rencontrées.

BOUSIERS : DES PREMIERS RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

En 2023 et 2024, l'équipe de gestion de la réserve a entrepris un programme de translocation d'une espèce de bousier disparue du département : le Scarabée à large cou *Scarabaeus laticollis*.

Pendant deux ans, un **suivi minutieux** de la recolonisation de l'espèce a été réalisé. Bien qu'il soit encore trop tôt pour statuer sur la réussite du projet, les premiers résultats sont très encourageants :

- Les individus relâchés en 2023 et 2024 ont été observés aux printemps suivants : les bousiers ont donc pu survivre à l'hiver.
- En 2024, environ 30 % des observations quotidiennes suggéraient une reproduction possible (accouplement, roulage de pilules, etc.)
- Le suivi de 2024 a permis de récolter des données inédites sur le déplacement de l'espèce. Les bousiers ont pu suivre les chemins des vaches marines pour se disperser sur d'autres clairières, parfois distantes de plus d'un kilomètre de leur point de relâcher.



© Neil Aldridge

Le suivi scientifique de la réintroduction se poursuivra en 2026, avec l'étude d'un potentiel suivi télémétrique sur le déplacement de l'espèce.



CONTACTS

Xavier Chevillot

Directeur
SEPANSO Aquitaine
xavier.chevillot@sepanso.org

Cyril Forchelet

Conservateur
RNN de l'Etang de Cousseau
cyril.forchelet.rnncousseau@sepanso.org

Retrouvez les actualités
de la SEPANSO Aquitaine sur :



www.sepanso.org

Crédit photo couverture : © Léa Collober